

Convention « AFFILIÉ »

SPOT BY



Les clés du Vin et de la Haute Gastronomie Française

Contact Relation presse et partenaire : Marie Dougy

Mobile : 33 (0)6 22 63 64 86 . Mail : marie@vin-tourisme.club

Vin tourisme© Press : <https://www.wine-tourism-fame.com/medias/>

Actualité : <http://vin-tourisme.fr>

Adhérents : winetasting.fr Dégustation et vente exclusive :

Wine-tasting-voucher.com Tour de France œno-touristique :

french-tour-of-wines.com Wine-tourism-fame.com Vin-tourisme.com

Association Vin-Tourisme

Siège social : Vin Tourisme 8, avenue de Saint jean 06400 Cannes – FRANCE

Siren : 822 297 164 00011 APE 9499Z

Accompagnée par l'Agence SAS « French Instinct »

«S'inscrire sur le Tour de France œno-touristique".

Partenaire du Tour de France œno-touristique, vous donnez les moyens à vos clients de vivre l'expérience "unique et exclusive", offerte par l'alliance des producteurs du terroir, des protagonistes de l'œno-tourisme, de la gastronomie, du patrimoine et du tourisme !

Rencontre au domaine viticole révélé par une personnalité de l'œno-tourisme, découvrez en présence du Chef les accords «Mets & Vins», les cuvées, l'histoire d'une destination.

Une « Dégustation et Vente Exclusive » à la propriété.
Wine-Tasting-Voucher.com



Convention
« Affilié »
Les clés du Vin et de la
Haute Gastronomie Française

CONVENTION « AFFILIÉ »

L'Association « Vin Tourisme » ayant son siège social, 8 avenue de Saint Jean 06 400 Cannes - FRANCE et immatriculée en Préfecture de Grasse sous le numéro 822 297 164 00011 APE 9499Z, représentée par Mme Marie Dougy représentante de l'Agence « French Instinct », mandatée par les représentants légaux.

Ci après dénommé « Vin Tourisme » d'une première part.

Et

Ayant son siège social

et immatriculé

Représentée par

Ci après dénommé « le partenaire », d'autre part,

Il est tout d'abord exposé : L'Association « Vin Tourisme » a comme projet de promouvoir l'œnotourisme. Ces activités nécessitent l'information par tous moyens du public, des événements, campagne de publicité et notamment le développement des sites Internet et réseaux : « vin-tourisme.com / fr/ club», d'une carte multimédia numérique :Wine-Tourism-Fame.com. L'Association « Vin Tourisme » propose au partenaire de participer au financement de cette opération dont les recettes seront intégralement consacrées à la communication ainsi qu'aux actions inscrites au programme de l'Association « Vin Tourisme ». Le partenaire accepte de soutenir l'opération en contrepartie de l'insertion sur le site Internet et d'une visibilité référencée sur les supports de communication installés lors des événements inscrits au programme de la l'Association « Vin Tourisme ».

En conséquence, les parties se sont rapprochées et ont défini de la manière suivante les conditions de leur partenariat.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

PARTENAIRE :

Article 1 : Réservation d'un site événementiel : L'Association « Vin Tourisme » met à la disposition du partenaire un «site événementiel» sur le site Vin-Tourisme.fr. Par un clic, l'internaute sera renvoyé vers le site personnel de l'annonceur ou son adresse.□ Le «site événementiel» est une Page partenaire référencée sur les supports et réseaux de l'Association Vin Tourisme, qui met en lumière les offres du partenaires.

Article 2 : Durée :□ Ce contrat est conclu pour une durée de douze mois à compter de la signature. Le contrat prendra effet à compter du 15^{ème} jour de la date de signature du contrat. Le partenaire accède à une convention sur 3 ans, sous réserve de renouvellement.

Article 3 : contrepartie financière : Il est convenu aucune participation financière entre les parties à la signature du présent contrat représentant 12 mois. Le partenariat est renouvelable par tacite reconduction faute de dénonciation un (1) mois avant l'expiration du contrat. Il a été valorisé un échange de communication pour des publicités et reportage journalistique sur les supports publiés par le partenaire. La parution du «site événementiel» Partenaire annonceur est consentie moyennant une participation du Partenaire qui s'engage à convier ses relations pour soutenir le Tour de France œno-touristique au format dénommé «Wine Tasting Voucher». La gestion des invitations sera émise au nom de l'Association Vin Tourisme : Le Chef et le vigneron avec le Partenaire sont à l'honneur pour leurs invités. Les clients pourront échanger en direct avec le Chef et le représentant du vignoble sur la cuvée et l'œno-tourisme : Le vin, la gastronomie, le tourisme et les liens du territoire à générer des expériences clients et promouvoir leur destination. Le nombre d'invités est en moyenne de 20 personnes. Le Chef intervient et fournit les «Amuses bouches» en cohérence avec le vin présenté. L'association organise le communiqué de presse et les remerciements en respects des chartes graphiques et à la convenance des intervenants.

Article 4 : Travail d'édition : L'Association « Vin Tourisme » s'engage à apporter le plus grand soin à la présentation. Elle sera maître de la mise en page et décidera librement de l'emplacement de l'encart publicitaire du partenaire annonceur. Le partenaire annonceur a, quant à lui, l'obligation de remettre à l'Association « Vin -Tourisme » son projet graphique, qu'il s'agisse d'un support papier à numériser (papier entête, carte de visite) ou d'un fichier PAO (formats : JPEG, PSD, EPS, TIFF, etc).

Tout fichier PAO devra impérativement être adressé, sous la même condition de délai, par courrier électronique à l'adresse suivante : vintourisme@gmail.com

L'Association « Vin Tourisme » sera en droit de refuser la parution d'une publicité dont l'objet serait contraire à son éthique.

Vin Tourisme, Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901, accompagnée par l'Agence SAS « French Instinct »
siège social : 8, avenue de Saint-Jean – 06400 Cannes . France

*Je déclare formellement avoir les pouvoirs nécessaires pour engager l'entreprise désignée sur la présente convention Affilié.
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les avoir acceptées. Toutes contestations seront de la compétence du Tribunal de Cannes.*

« INCENTIVE » : Programmation des journées par destination, inscription et tournage des anecdotes des protagonistes du Tour de France œno-touristique -Participants : Adhérent, Média, Chef, Sommelier, chargés œno-tourisme et du Patrimoine et les partenaires, People. Explorer la France selon ses goûts et ses envies, une synergie « Slow Food » et « Slow Tourism », inciter les touristes à ne pas aller seulement vers les sites les plus visibles et les plus connus ; Le Tour de France œno-touristique est un concept unique pour relier toutes les destinations et référencer leur excellence culturel. Une dynamique soutenue par les corporations des filières de l'œno-tourisme désireux d'agir en faveur de leur destination. . Les personnalités de l'œno-tourisme & « People » révèlent les destinations !

Contrat de cession de droits de propriété industrielle

Je soussigné(e)..... , déclare par la présente donner mon consentement, à titre gracieux, aux prises de vue réalisées par l'Association Vin Tourisme. J'autorise toute exploitation des photos, vidéos prises dans le cadre de cette séance, sous toutes ses formes (à l'exclusions des contextes pornographiques) et par tous les procédés techniques aux fins d'illustration,de décoration, de promotion et de publicité, de toute association Société, produit ou service, par télévision, satellite, vidéo cassette, internet,multimédia, cd-rom,presse, etc., sur tous supports, pour une exploitation publique ou privée, commerciale ou non, pour le monde entier et pour une durée de vingt ans, renouvelable par tacite reconduction pour une même période, à compter de la signature des présentes. Cette cession emporte le droit pour l'Association Vin Tourisme de procéder aux exploitations ci-avant, directement ou indirectement, et de céder à son tour ce droit à quiconque. Je déclare être majeur(e) et avoir la pleine capacité de contracter la présente.

Fait à
le

Cachet et Signature

Affilié « Vin Tourisme »

Animation Wine-Tasting-Voucher.com

« WINE TASTING VOUCHER » :

La création des rencontres chez les domaines viticoles adhérents avec la participation d'un Chef pour recommander par un «Accord Mets & Vins» les cuvées. Une « Dégustation et Vente Exclusive » à la propriété comité de 20 personnes. Une expérience œno-touristique pour proposer aux partenaires de l'Association Vin-Tourisme de personnaliser cet événement dénommé "Wine-Tasting-Voucher" à leur effigie. Une « expérience client » à vivre absolument : Wine-Tasting-Voucher.com ».